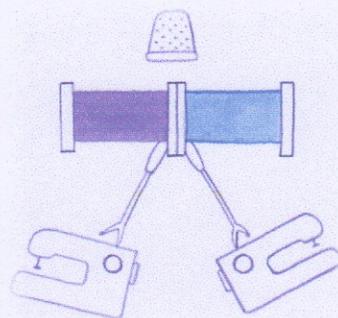


Procès verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association « Les Dés Cool Vite » du 12/01/2020



Le 12/01/2020 à 10h, les membres fondateurs de l'association Les Dés Cool Vite se sont réunis en assemblée générale constitutive au 15 rue du Canal, 91160 Longjumeau

Sont Présents :

- Josiane ACHEEN, 15 rue du canal, 91160 Longjumeau
- Chantal BUATHIER, 14 rue de l'yvette, , bâtiment E2, 91160 Longjumeau
- Mwadi TSHILEMBE, 7 bis rue de chilly, 91160 Longjumeau
- Marianne CARVALHO DE SA, 8 boulevard de Bretagne, 91160 Longjumeau
- Annie FOUILLEN, 5 allée des sauliers, 91160 Longjumeau
- Pascale LETANG, 2 rue jean boulle, 91610 Ballancourt
- Virginia GUILLON, 14 avenue de la gare, 91160 Longjumeau
- Florence HODEBOURG, Longjumeau
- Jeannine DAROUECHE, Longjumeau

L'assemblée générale désigne *Josiane ACHEEN* en qualité de présidente de séance, *Mwadi TSHILEMBE* en qualité de présidente adjointe, *Chantal* en qualité de trésorière de séance, *Annie FOUILLEN* en qualité de trésorière suppléante, *Pascale LETANG* en qualité de secrétaire et *Marianne CARVALHO DE SA* en qualité de secrétaire suppléante.

La présidente de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

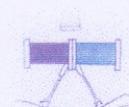
Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ⁽¹⁾ ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, la présidente expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts de l'association Les Dés Cool Vite.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée et le nom de l'association est validé, ainsi que les statuts de l'association Les Dés Cool Vite.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes.

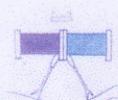


1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premier membre du conseil :

- *Josiane ACHEEN* en qualité de présidente de séance
- Mwadi TSHILEMBE en qualité de présidente adjointe
- Chantal BUATHIER en qualité de trésorière de séance
- Annie FOUILLEN en qualité de trésorière suppléante
- Pascale LETANG en qualité de secrétaire
- Marianne CARVALHO DE SA en qualité de secrétaire suppléante

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.



Liste d'Émargement du Procès verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association « Les Dés Cool Vite » du 12/01/2020 :

Association : Les Dés Cool Vite

Adresse : 15 rue du Canal, 91160 Longjumeau

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association « Les Dés Cool Vite » du 12/01/2020
A Longjumeau

Nom et Prénom	Rôle au sein de l'association les dés cool vite	Date, Lu et approuvé et Signature
Josiane ACHEEN	Présidente de l'association les Dés Cool Vite	lu et approuvé ACHEEN 12/01/20
Mwadi TSHILEMBE	Présidente adjointe de l'association les Dés Cool Vite	12-01-2020 lu et approuvé Tshilembe
Chantal BUATHIER	Trésorière de l'association les Dés Cool Vite	lu et approuvé Jus 12/01/20
Annie FOUILLEN	Trésorière adjointe de l'association les Dés Cool Vite	lu et approuvé Fouillen 12/01/20
Pascale LETANG	Secrétaire de l'association les Dés Cool Vite	12/01/2020 lu et approuvé Letang
Marianne CARVALHO DE SA	Secrétaire adjointe de l'association les Dés Cool Vite	12/01/2020 lu et approuvé M.C.
Virginia GUILLON	Membre de l'association les Dés Cool Vite	Lu et approuvé Guillon 12/01/2020
Florence Hogerowicz	Membre de l'association les Dés Cool Vite	Lu et approuvé 12/01/2020
Jeanine DAROUËCHE	Membre de l'association	lu et approuvé 12/01/2020

Total membres présents ou représentés : 9 sur 9 membres